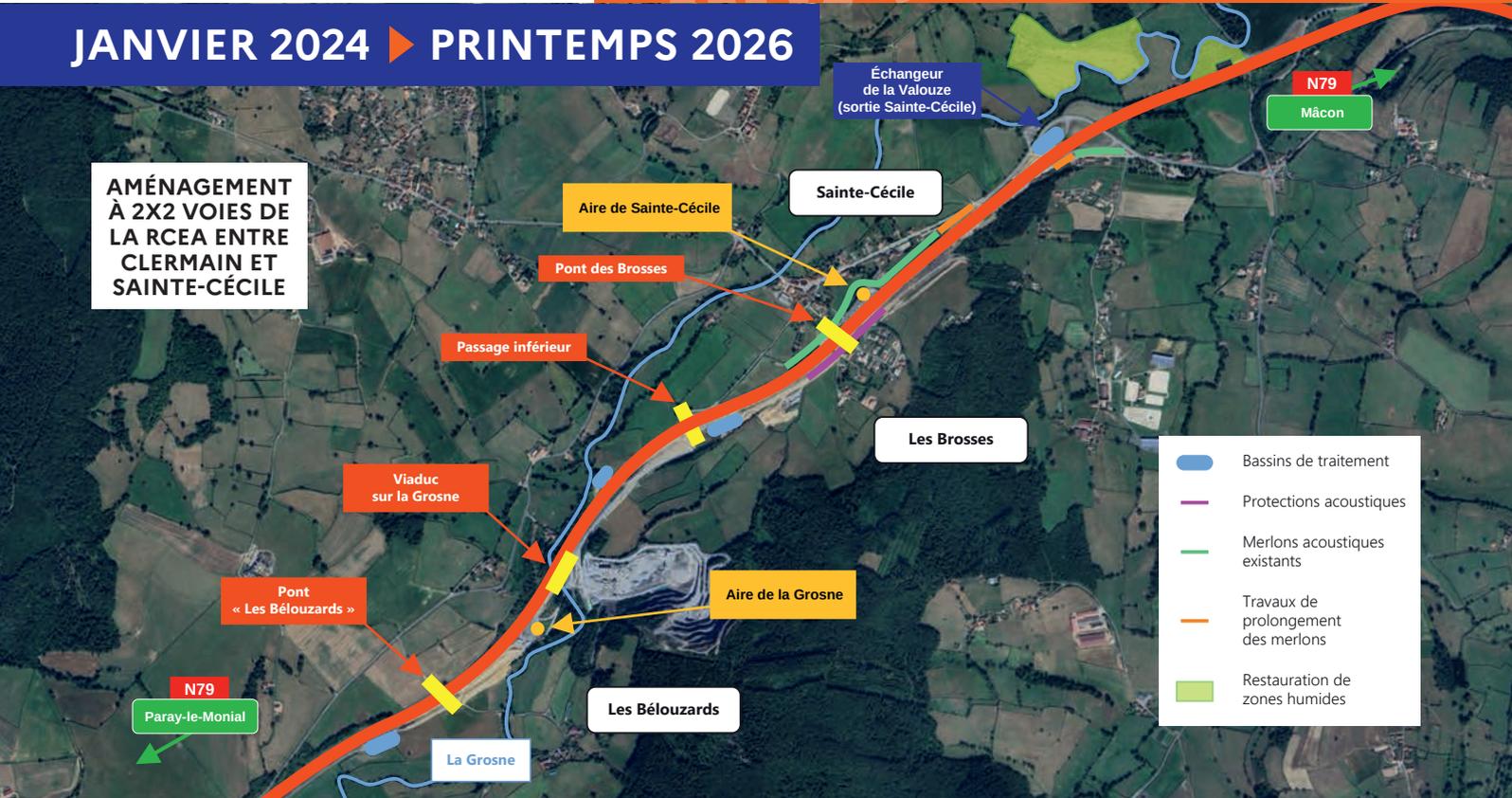


JANVIER 2024 ▶ PRINTEMPS 2026

AMÉNAGEMENT  
À 2X2 VOIES DE  
LA RCEA ENTRE  
CLERMAIN ET  
SAINTE-CÉCILE

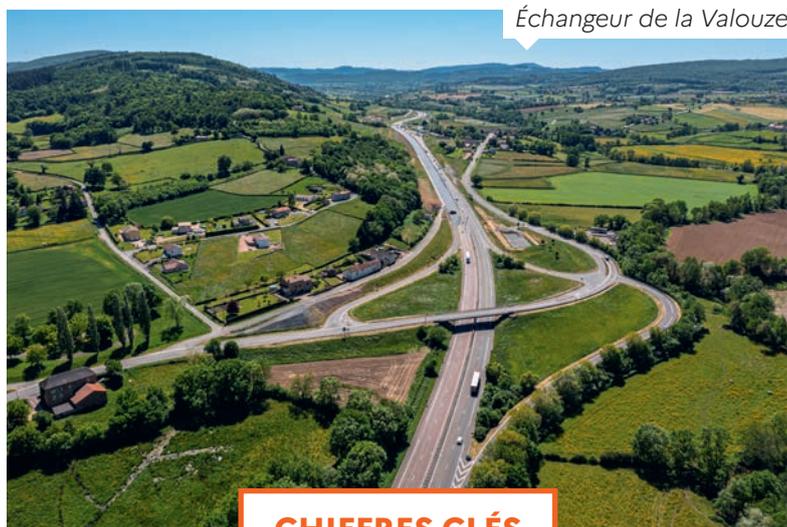


## PREMIÈRE PHASE TERMINÉE

- ▶ Afin de compléter la sécurisation de la RCEA entre Mâcon et le Col des Vaux, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté a lancé un chantier d'envergure en janvier 2024 pour aménager à 2x2 voies la RN79 sur 3 km entre Clermain et Sainte-Cécile. À l'issue des travaux, les 33 kilomètres de la RN79 reliant Mâcon au Col des Vaux seront portés à 2x2 voies (hormis le passage du viaduc de la Roche).

La première phase de travaux a concerné l'élargissement de la RN79 côté sud avec l'adaptation des ouvrages d'art, le rétablissement de la voie communale 2 entre le bourg de Sainte-Cécile et le hameau des Bélouzards, la réalisation des bretelles de l'aire de la Grosne, la réalisation des protections acoustiques.

Le basculement de la circulation en bidirectionnel sur les nouvelles chaussées côté sud interviendra deuxième quinzaine d'août 2025. Les travaux d'aménagement des chaussées côté nord s'ensuivront jusqu'au printemps 2026.



## CHIFFRES CLÉS



**18**  
MOIS DE  
TRAVAUX  
RÉALISÉS



**1**  
VIADUC DE  
45 M DE LONG  
RÉALISÉ



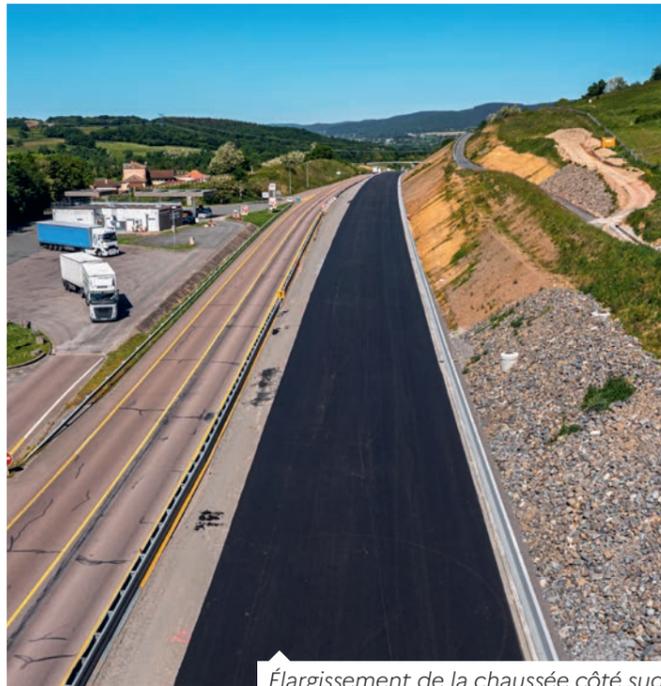
**400 M**  
DE  
PROTECTION  
ACOUSTIQUE



**2**  
BRETelles D'ACCÈS  
À L'aire DE LA GROSNE  
MISES AUX NORMES



**2**  
NOUVEAUX PONTS ET  
1 PASSAGE INFÉRIEUR  
EN SERVICE



Élargissement de la chaussée côté sud



Raccordement du nouveau pont des Brosses



Mise aux normes des bretelles d'accès à l'aire de la Grosne



Voie communale 2 rétablie



## ÉTÉ 2025 - PRINTEMPS 2026 : 2<sup>ÈME</sup> PHASE DE TRAVAUX

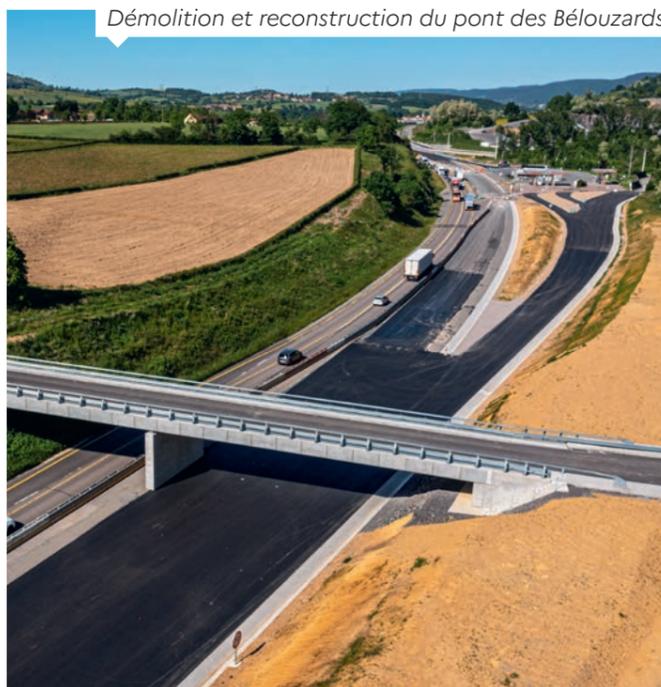
Dans les mois à venir, l'opération va entrer dans une nouvelle phase. Le basculement des travaux sur la section nord, futur sens Mâcon / Paray-le-Monial est prévu deuxième quinzaine d'août 2025, marquant le lancement de nouveaux aménagements : mise au gabarit de la chaussée, création d'une voie d'entrecroisement entre l'échangeur de la Valouze et l'aire de Sainte-Cécile, sécurisation de la falaise au droit de l'aire de la Grosne, adaptation et renforcement du pont sur la Grosne existant.

Ces opérations se poursuivront jusqu'au printemps 2026, avec les restrictions de circulation suivantes : alternat

de jour de la RCEA deuxième quinzaine d'août 2025 afin de permettre le basculement de circulation côté sud, fermeture de la bretelle de sortie Sainte-Cécile de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray-le-Monial du 18 août 2025 au printemps 2026, fermeture de la bretelle d'entrée de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray-le-Monial en novembre et décembre 2025, basculements de chaussée au printemps 2026 pour réalisation des revêtements définitifs.\*

*\* les modalités précises de fermetures seront précisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux.*

- **18 - 25 AOÛT 2025** .....  
Basculement de la circulation sur les nouvelles chaussées côté sud
- **18 AOÛT 2025 - PRINTEMPS 2026** .....  
Fermeture de la bretelle de sortie Sainte-Cécile de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray
- **NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2025** .....  
Fermeture de la bretelle d'entrée sur la RN79 de l'échangeur de la Valouze sens Mâcon / Paray
- **PRINTEMPS 2026** .....  
Basculements de circulation sur la RN79 pour permettre les travaux de revêtements de chaussée



Démolition et reconstruction du pont des Bélouzards



Création de 4 bassins de traitement des eaux



Doublement du viaduc sur la Grosne



Aménagement écologique du site des Rigons

# LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT, UN ENJEU PRIORITAIRE

- Dans le cadre de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA, la DREAL Bourgogne-Franche-Comté mène des actions de compensation écologique ambitieuses et met en place des mesures de suivi des travaux pour préserver la biodiversité locale.

## RÉVÉLER LE POTENTIEL ÉCOLOGIQUE DU SITE DES RIGONS

À proximité de Sainte-Cécile, le site des Rigons d'une superficie de 7 hectares a été aménagé pour améliorer la gestion des crues et restaurer des zones humides et semi-humides. De nombreuses plantations ont été réalisées pour restaurer les milieux prairiaux, des boisements humides et reconstituer des haies bocagères. Plus de 200 arbres et 1 100 arbustes ont été plantés, favorisant ainsi le retour de la faune et de la flore locales.

## UN SUIVI ET DES MESURES ÉCOLOGIQUES PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX

Afin de préserver l'environnement, un ensemble de mesures est mis en place le temps des travaux :

- Passage régulier des écologues,
- Pas d'intervention dans le lit de la Grosne,
- Pas d'éclairage permanent du chantier,
- Gestion des déchets et la revalorisation des matériaux,
- Prévention des émissions polluantes,
- Mise en place d'un assainissement autonome des emprises de travaux,
- Limitation des emprises de travaux,
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- Déplacement des animaux,
- Mise en place d'une clôture sur tout le long du chantier,
- Protocole d'intervention sur les végétaux existants,
- Mise en défens de zones à caractère écologique sensible,
- Suivi de la qualité des eaux de la Grosne.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Les amphibiens parcourent parfois plusieurs centaines de mètres pour rejoindre leurs zones de reproduction, souvent situées dans des mares ou des fossés humides. Pendant cette migration, ils peuvent traverser des routes et se retrouver en danger. Les clôtures installées en bord de chantier ne servent pas seulement à délimiter les zones de travaux : elles agissent comme des barrières de protection, guidant les amphibiens vers des passages sécurisés. Une manière simple et efficace de concilier chantier et biodiversité !



Création de mares et plantations



Panneaux pédagogiques mettant en avant les enjeux écologiques



Cette opération d'aménagement fait partie du programme d'accélération de la mise à 2x2 voies de la RCEA en Saône-et-Loire (phase 1 et phase 2) au titre duquel près de 600M€ ont été investis par l'État et ses partenaires depuis 2014.

À l'issue de ce programme, la quasi totalité de la RCEA sera à 2x2 voies en Saône-et-Loire, alors que seulement 50% du linéaire l'était en 2014.

Un projet co-financé par